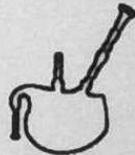


**Jean PONTRE**  
**dit " Jean LA CHAPELLE "**  
**1795 - 1856**

**Biniaouer**



*par Alain PERON*

**Compère de**  
**Mathurin FURIC**  
**dit « Matilin an Dall »**



Jean Chapel et Matilin an Dall croqués pour le programme de la Closerie des Genêts, en 1847.  
(Archives nationales Paris)

**Jean PONTRE**  
**dit " Jean LA CHAPELLE "**  
**1795 – 1856**  
**Biniaouer**

*par Alain PERON*

Je m'étais retenu de rassembler ce que j'avais glané auprès d'Anne Brillet historienne, comme de Bernard de Parades, tant la documentation accumulée par Mr de Parades devait être importante, avant de publier en novembre 1999 dans la chronique de la "Société d'Histoire du Pays de Kemperle" ce que je savais alors sur Matilin an Dall, ce sonneur mythique pour nombre de bretons, qu'ils soient sonneurs de bombarde, de biniou ou de cornemuse, ou simplement animés par "les valeurs de la science du peuple", définition originelle du mot folklore, loin "d'un pittoresque superficiel". Ne dit-on pas des bretons quand ils dansent leurs rondes, ils ont l'air hautains, trop sérieux, et la danse serait pour eux non un divertissement, mais un rite à l'approche du sacré, du moins qui ne supporte guère la négligence. Ce pourrait être l'objet d'une thèse de doctorat ...  
ès qualités.

De ce papier de la "Société d'Histoire du Pays de Kemperle", j'en fis un petit livret devant servir aux personnes qui suivent l'hommage annuel du Lundi de Pentecôte au cimetière Saint David de Kemperle à nos trois personnages emblématiques bretons que sont Matilin an Dall, Théodore Hersart de La Villemarqué et le Docteur Charles Cotonnec.

A l'approche de Noël 2003, le livre de Bernard de Parades sort en librairie, écrit par Christian Morvan, Fañch Postic et Patrick Malrieux, qu'accompagne une exposition fort bien documentée sur "Matilin an Dall et l'invention du folklore" au Manoir de Kernod en Mellac.

Le mythe Jean La Chapelle nous révèle son origine. Si nous connaissons le nom de famille de Matilin, Mathurin Furic, il a fallu que Christian Morvan découvre un article du "Publicateur des Côtes-du-Nord" de 1838 et le communique à Bernard de Parades, pour que celui-ci, insatiable, se mette en quête de Jean Pontré, « Yann ar Chapel ».

La sortie du livre et l'exposition font qu'un descendant de Jean Pontré se déclare spontanément à Fañch Postic.

J'avais déjà travaillé les 35 documents de Jean Péron de Sainte Gertrude, mais en avais oublié la chronologie des faits qui y étaient retracés, quand sous les yeux de Gérard Scavennec, descendant direct de Jean Pontré, je redécouvrais mon travail de 2001. Vu les 35 documents notariés, Gérard me dit qu'il y avait de quoi écrire quelque chose, et sous mes yeux s'étalait une amorce des quelques pages qui suivent.

Si Gérard Scavennec, ce quimperlois émigré en Pays Vannetais, adhérent à la *Société d'Histoire du Pays de Kemperle* et fervent de généalogie, faisant suite à la sortie du livre de Bernard de Parades écrit par nos trois *Amis de Bernard de Parades*, n'avait pas réagi, je n'aurais pas ressorti un travail que j'avais engagé dès 2001 sur les 35 documents de mon cousin Jean La Chapelle, Jean Péron, prêtés aimablement par sa fille, Simone Strugeon qui a construit à "La Chapelle Sainte Gertrude". Le travail que j'avais réalisé sur les 35 documents m'avait semblé entrer trop dans la vie de Jean Pontré, surtout ses déboires, sans connaître grand chose sur sa vie de sonneur pour être publiés. C'est ainsi que j'avais mis de côté ce premier document et je fus plus qu'étonné de le retrouver quand j'ai rendu visite à Gérard Scavennec, un descendant de Jean Pontré.

Mais, rien ne serait sorti de l'ombre du mythe, sans Bernard de Parades qui avait pris le couple de sonneurs

Matilin an Dall / Jean La Chapelle en vénération, comme inversement d'autres prennent quelqu'un en grippe, pour aller de Pontré en Pontré du pays de Quimperlé, jusqu'à s'adresser au secrétaire de la mairie de Locunolé. Je me dois de reproduire ce passage du livre de Bernard :

- "Des Pontré, il y en a eu" dit-il en montrant le monument aux morts de 14-18 à travers la fenêtre. On pouvait lire au moins deux fois le nom de Pontré et le secrétaire réfléchit :

- "Vous me dites qu'on le nommait Jean La Chapelle. Eh bien ! Allez donc voir à la chapelle Sainte Gertrude, sur la route du Faouët. Demandez donc un monsieur Jean Péron. C'est un homme aimable. Il pourra peut-être vous renseigner."

Sainte Gertrude, une simple chapelle et quelques maisons, dans un carrefour : - "Monsieur Jean Péron, je viens de la part, etc., etc... avez-vous entendu parler d'un certain Jean Pontré qui aurait vécu ici au milieu du siècle dernier."

- "Jean Pontré, oui je le connais !" et tout de suite de demander à sa femme :

- "Apporte donc les papiers !" Elle revient avec une quinzaine d'actes notariés [ 35 en réalité, dont nombre en quantité de feuilles chacun ] établis dans diverses études de Quimperlé. Un Péron avait autrefois acheté la maison de Jean Pontré.

Et Jean Péron d'ajouter :

- " Mais ici tout le monde me nomme Jean La Chapelle, en raison de la chapelle voisine".

Le hasard fait donc que 150 années plus tard, un autre Jean, résidant au même lieu de Sainte Gertrude où vécut Jean Pontré, porte le même surnom de "Jean La Chapelle".

" Mathurin avec son hautbois et la musette qui toujours l'accompagne "  
" son délicieux hautbois accompagné par le biniou de la vieille Armorique "  
" Mathurin a voulu être accompagné de son consort, Jean la Chapelle, joueur de biniou "  
" assisté de son brave et fidèle compagnon "



**Jean PONTRE et Mathurin FURIC  
croqués pour le programme de la Closerie des  
Genêts, en 1847**

(Archives nationales Paris)

Le maître sonneur dans le couple traditionnel est bien le joueur de bombarde, comme le dit fort bien le texte qui précède le croquis. L'expression habituelle " biniou bombarde " s'entend encore actuellement. L'expression " bombarde biniou " qui devrait être utilisée ne l'est jamais.

Le croquis nous montre bien Jean La Chapelle, biniouer, " accompagné " de son maître Matilin an Dall. Objectivement, l'instrument dominant par sa taille a guidé notre croqueur d'image à le mettre au devant de la scène.

**Jean Pontré le cordier de Sainte Gertrude**

Jean PONTRE fils de Pierre PONTRE et de Marie Françoise GUILLOU, cordiers, naît le " 10 Pluviôse an III ", soit le 29 janvier 1795 à Sainte Gertrude en Querrien, jour anniversaire de la naissance de Mathurin FURIC né lui, le 29 janvier 1789, six ans plus tôt, jour pour jour.

Son père Pierre, originaire de Guidel s'était marié à Marie Françoise Guillou le 25 novembre 1778 à Querrien. Il est décédé à Quimperlé le 13 Ventôse an VIII, soit le 4 mars 1800, sa mère, cordière, est décédée à Querrien le 6 juin 1824.

**Acte de naissance de Jean Pontré**

*Du dix pluviôse an trois de la république française une et indivisible, à midy, par devant moi officier public est comparu en la maison commune de Querrien, Pierre Pontré, cordonnier de profession de Sainte Gertrude, âgé de trente huit ans, assisté de Jean Totouarne âgé de quarante six ans et de Jacquette Pogam âgée de vingt un ans, lequel a déclaré que Marie Françoise Guillou son épouse âgée de trente huit ans est accouchée dans sa maison, ce matin à un heure d'un enfant mal auquel il lui a donné le prénom de Jean, d'après cette déclaration que lesdits Totaouarne et Pogam ont certifié conforme à la vérité, et la présentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé, j'ai rédigé le présent acte sous mon seing. Ledit père et les témoins ont déclaré ne savoir signer lesdits jour et an.*

[ Signé ] Gourlaouen.

Ses grands-parents Jean Guillou et Marie Anne Le Noac tenaient déjà une corderie à Sainte Gertrude comme ses arrières grands-parents Ollivier Guillou et Jeanne ANDRE. Des recherches effectuées par Gérard Scavennec / Pontré, Pierre Pontré serait aussi d'une lignée de cordiers en pays de Lorient. Une sorte de confrérie familiale de la corderie fournissait alors la marine lorientaise. Cette confrérie des Pontré se liant à celle des Guillou s'étend dorénavant sur Querrien, avec un point de vente sur Quimperlé lors des foires et marchés nombreux en cette ville.

Dans les années 1960, deux cordiers dont le couple Doussal / Moren de Quimperlé, étaient assidus chaque vendredi à leurs deux étals, l'un touchant l'autre, côté Est sous l'auvent du pignon Nord des halles St-Michel.

Un poème de mars 1969 signé Charles Alain décrit le travail du couple Doussal / Moren le long précisément du "Chemin des Cordiers", à Quimperlé, en contrebas de la place du Bel Air :

### Les Cordiers

*Sous le soleil de printemps  
Comme en hiver, en plein vent,  
Depuis sa tendre jeunesse,  
Notre ami, le cordier tresse.*

*Nombre de générations  
Ont foulé ce même sentier  
A petits pas répétés,  
Toujours dans le même sillon.*

*Dans sa noire cabane en bois,  
Tout au bord de ce ruisseau,*

*Son épouse, comme il se doit,  
Actionne la grand'roue, sans eau.*

*Car notre cordier n'emploie,  
Pas plus l'électricité,  
Que le vent, ni la marée,  
Telle ancestrale est sa foi.*

*De tout son chanvre ceinturé,  
Il s'éloigne à pas lents,  
Entre ses dix doigts guidant  
Ces fils maintenant lacés.*

*Le dernier râteau atteint,  
D'un coup de sifflet, le maître,  
Sa femme, à la roue, prévient.  
Alors, la corde va naître.*

*Prenant maintenant plusieurs  
De ces fils, guidés cette fois  
Par un instrument de bois,  
Il vous les transforme sur l'heure.*

*Par un dernier tour de roue  
Une corde nouvelle est née,  
De ce chanvre, dans ce sentier,  
Combien peu loin de chez vous.*



### **Jean Pontré se marie**

Il a 19 ans quand il prend pour épouse le 29 juin 1814 à Querrien, Marie Le PUIILLANDRE, qui en a 24, née à Querrien le 9 février 1790, fille de Yves Le Puillandre, tailleur et de Barbe Cudon, demeurant au Petit-Coatourman en Querrien.

Le livre posthume de Bernard de Parades que nous ont sorti Christian Morvan, Fañch Postic et Patrick Malrieux, en octobre 2003, nous précise :

*" On peut donc situer la rencontre [de Matilin an Dall] avec son compère [Jean La Chapelle] vers les années 1814-1815, période à partir de laquelle il [Matilin] se déclare également comme " musicien ". Le véritable début de sa [leur] carrière se situerait donc au milieu des années 1810. "*

- Un premier enfant naît l'année suivante du mariage et se prénomme Marie Anne, le 07 mai 1815 à Sainte Gertrude en Querrien. Jean Pontré ne déclarera l'enfant à l'état civil de Querrien que le 13 mai suivant, soit six jours après la naissance. Rien n'explique ce retard à déclarer l'enfant premier né.

Jean Pontré a 20 ans et sonne déjà avec Mathurin Furic.

- Un second enfant, Marie Louise, naît le 08 juin 1816 également à Sainte Gertrude en Querrien.

- C'est un troisième enfant, mais cette fois un garçon prénommé Jean René qui naît le 26 novembre 1817, non à Sainte Gertrude, mais au " Moulin Hinguiner " néanmoins en Querrien.

Nous avons trouvé aux archives départementales du Finistère à Quimper, la trace de ce moulin aujourd'hui disparu. Le cadastre de 1825 (3P232/1) nous précise le "Moulin Iguiner" entre Kericuff, Le Cuz, Kervranguen et Kemarc, sur le ruisseau venant de la fontaine de Botspern et allant au moulin Moguel pour se jeter dans l'Issole. Le document (3P232/2) numéro 887 du plan nous l'écrit

"Moulin Inguiner", maison et moulin sur la parcelle de "Prat ar Vilin", 3 ouvertures imposables, revenu 60 francs, appartenant au sieur Botdêru propriétaire à Lanvénege. La carte de Cassini nous l'écrit " Moulin Nigunec "

Nous n'avons par contre pas trouvé trace du décès de cet enfant qui n'apparaît pas à la table des héritiers de Marie Le Puillandre.

Un quatrième enfant, le second garçon, naît le 27 novembre 1821 à 5 heures du matin à Sainte Gertrude, au foyer de Marie et de Jean Pontré. Il se prénomme Mathurin François, et c'est Mathurin Furic en personne, âgé de 33 ans, " musicien " de Quimperlé et Joseph Offret, 28 ans, cultivateur à K/milgam qui sont témoins lors de la déclaration à la mairie de Querrien.

Un cinquième enfant, la troisième fille prénommée comme la première : Marie Anne, naît le 26 août 1833 à Sainte Gertrude, en Querrien.

### **Sa vie de biniaouer**

Ce même livre " Matilin an Dall, naissance d'un mythe ", nous apprend qu'un article du *Publicateur des Côtes du Nord de 1838*, précise aussi que, vers cette même époque, Matilin commence à sonner avec **Jean La Chapelle**, compère avec lequel il forme rapidement un couple célèbre dans toute la Bretagne "

Nous ne connaissons pas l'initiateur, ni comment Jean Chapel apprit à sonner du biniou. Nous n'avons pas trouvé de sonneurs dans sa proche famille, mais ni les actes d'état civil, ni les actes notariés, ne précisent l'activité de sonneur quand l'intéressé était cordier ou exerçait un autre métier ...

Nous lui trouvons bien un grand oncle, côté maternel,

l'époux de Marguerite Guillou du nom de **Mathurin Bernugat** (Doc.J.Péron 02/35). Le couple habite la **paroisse de Saint-Louis à Lorient en 1779**. Ce Mathurin Bernugat est-il un aïeul de celui qui fut l'égal de Matilin an Dall cité par le colonel Bourgeois, pour être le "**Bornugat de Vannes mort en 1869**" ? Nos recherches, à ce jour sont restées infructueuses. Nous n'avons trouvé aucun lien de parenté entre eux, pour n'avoir pas trouvé de Bernugat Mathurin dans les registres de Lorient, ni de Bornugat dans les décès de Vannes en 1869, seulement quelques Brénugat sur Vannes et Surzur.

Toujours est-il que Jean Pontré sonnait avec Mathurin l'Aveugle pour ses 20 ans, ce qui fut le cas également de Fortuné Limantour, son successeur auprès de Matilin.

#### **Jean Pontré et Auguste Brizeux**

Si Matilin an Dall fut l'ami d'Auguste Brizeux, Bernard de Parades a trouvé trace d'une de leur rencontre, et Jean Pontré sonna du biniou pour le plus grand bonheur de notre poète d'Arzano :

*" Parti de Kemperle – pluie – route boueuse.  
A Bannalek je monte dans une charrette où se trouve  
Matelin, le fameux bombarder et un biniou de Kerrien.  
Nous marchons au son de la musique bretonne ",  
(camet de route à la date du 15 mai 1835)*

Stèle érigée à  
Pont Kerlo en Arzano  
à la gloire du poète  
Auguste Brizeux,  
avec médaillon et poème  
gravé. Stèle inaugurée le  
dimanche 18 octobre 1908,  
à la suite d'une sous-  
cription lancée par  
" Le Clocher Breton ",  
du barde André  
Degoul, de Lorient.



**Jean Pontré  
Croqué par Lalaisse  
(1844)**

### Jean La Chapelle et Frédéric Le Guyader

Le fin poète de Brasparts, Frédéric Le Guyader, dans un extrait de sa " Chanson du Cidre " intitulé " Digression sur Quimperlé " a aussi traduit l'amitié des deux compères sonneurs et du poète :

*« Or, Mathurin l'Aveugle était de Quimperlé.  
Sans doute que Brizeux, le Chantre de l'Ellé,  
Dut bien souvent, venir l'entendre aux jours de Fête,  
Et le Talabardeur est digne du Poète.  
Un matin, Quimperlé s'éveilla, bien surpris  
D'apprendre que l'Aveugle, embarqué pour Paris,  
Courait en diligence, avec Jean La Chapelle.  
A Quimperlé, plus d'un encor se le rappelle. »*

### Les commentaires dans la presse

Différents courriers échangés en 1838 entre le maire de St Brieuc et son homologue de Quimperlé nous font part des " *Sieur Mathurin et son compagnon* " pour un cachet de 200 francs, une très belle somme.

Toujours le même livre de Bernard de Parades nous informe d'un article paru dans le *Publicateur des Côtes-du-Nord* du 23 juin 1838 : " *Ce n'est pas lui [Mathurin], comme on le croit, qui joue du biniou ou de la bombarde : c'est le nommé Jean Pontré, son associé depuis 23 ans, qui le suit partout et qui est le complément de son individu, comme il est l'accompagnement nécessaire de sa musique. Ils ne se quittent jamais et vivent ensemble dans le plus parfait accord.* "

C'est la découverte de cet article de journal, qui transmis à Bernard de Parades par Christian Morvan, nous

donne l'identité du compagnon de Matilin an Dall, Jean Pontré, et nous précise même qu'ils sonnent ensemble depuis 1815, l'année suivant le mariage de Jean La Chapelle alors qu'il approchait ses 20 ans.

Si les commentaires sur Matilin an Dall sont élogieux de tous bords et qu'il sonne avec le même compère depuis 23 ans, cela signifie que si le talabardeur est fameux, le biniouer est aussi à la hauteur de la musique que lui impose son compagnon. Et nous savons qu'après n'avoir entendu qu'une seule fois un air de musique étranger à la Bretagne, Matilin arrivait à le sonner à merveille. Coco Romieux le colonial sous préfet de Quimperlé écrit en 1832 :

*" il est aveugle de naissance (sic) ; il joue de tous les instruments ; il est musicien comme un chien est chasseur ; le lendemain des événements de juillet il exécutait la Parisienne à dépiter tout un orchestre. "*

Quand on sait le peu de considération qu'avait le monde des lettrés au XIXe s. pour les sonneurs bretons, leurs écrits sont de type " sons discordants, cris aigus de la bombarde, voix aigre du biniou, criarde et monotone musique qui ne fatigue point leurs oreilles peu délicates, un son criard qui agace les nerfs, beuglements du biniou, musique barbare, sons nasillards... ", la musique du couple Matilin an Dall / Jean la Chapelle fait exploser quelques encriers. Les plumes des littéraires bretons ont toujours du mal cependant à relater la participation de sonneurs dans leurs écrits.

Par la qualité de l'interprétation de sa musique, la hardiesse de son répertoire qui s'adapte aux airs nouveaux fort étrangers à la musique bretonne traditionnelle, le couple Mathurin / Jean la Chapelle éveille quelques plumes qui savourent pleinement les prestations de nos sonneurs, et leurs écrits sont maintenant de type " moelleux hautbois, les sons les plus suaves, les plus harmonieux, les plus purs, jeu en même temps brillant et facile, ... "

Bernard de Parades nous cite notre lorientais Dufilhol qui décrit nos compères (plus un), sonnans lors d'une noce : " Venez ... vous réjouir au moulin de Guennau ; il y aura de belles noces ... Mathurin viendra sonner de la bombarde. [...] il y avait trois bignous, dont les basses cornantes comme de gros tuyaux d'orgue ne pouvaient couvrir les sons aigus, saccadés, vibratiles, de la bombarde de Mathurin ". Ici, Dufilhol qualifie encore de " sons aigus ... de la bombarde de Mathurin ", mais compare le biniou de Jean Pontré aux " basses cornantes comme de gros tuyaux d'orgue ". Dufilhol qualifie encore le biniou " aux basses cornantes ", mais le valorise en le mettant cette fois au niveau musical des " gros tuyaux d'orgue ". Dufilhol fait ainsi entrer le biniou de Jean la Chapelle dans la catégorie des instruments nobles.

A croire le *Publicateur des Côtes-du-Nord* du 23 juin 1838 : " c'est le nommé **Jean Pontré**, son [l'] associé [de Mathurin] depuis 23 ans, qui le suit partout et qui est le complément de son individu, comme il est l'accompagnement nécessaire de sa musique. Ils ne se quittent jamais et vivent ensemble dans le plus parfait accord. "

Nous sommes à même de penser que Jean la Chapelle a donc accompagné Matilin an Dall lors de toutes ses prestations ou presque : " Il[s] faisai [en] t danser une partie des habitants du Finistère dans les pardons et aux noces de ville ou de campagne ".

La consultation des deux journaux quimperlois " L'Union Agricole et Maritime " et " Le Publicateur " nous aurait été bien utile, mais aucune archive des deux journaux de cette époque n'a été conservée.

Donation Laurent, *Aux sources du Barzaz-Breiz - La mémoire d'un peuple*, 1989, p.228, nous rappelle que Matilin an Dall avait ému Théodore Hersart de La Villemarqué, Jean Pontré y était aussi pour plus que sa " portion congrue ".

Dans ce chant sur l'aire neuve, collecté entre 1833 et 1838, La Villemarqué mentionne le prénom de Mathurin, mais comme dans nombre d'articles chez les autres auteurs, il n'est pas fait mention de l'identité de son biniou dont la qualité musicale de ce fait se trouve être reléguée, en apparence, à sa " portion congrue ".

Nous trouvons trace de notre couple de sonneurs à " La fête des courses à Saint-Brieuc, en 1838 ", grâce aux articles parus dans le " *Publicateur des Côtes-du-Nord* " qui nous renseigne sur la vie de Matilin an Dall, mais précise nommément son biniou comme étant Jean Pontré, son associé depuis 23 ans, son accompagnateur musical et guide pour les déplacements. C'est un des rares articles présentant nos sonneurs avec une telle précision.

Voici une liste non exhaustive des prestations du couple Mathurin Furic / Jean Pontré, liste extraite du livre de Bernard de Parades et de quelques traces de la participation de Jean Pontré :

- 1838 - Fête des courses à Saint-Brieuc  
(voir les extraits ci avant).
- 1840 - Comice agricole de Bannalec
- 1841 - Inauguration de la statue de La Tour d'Auvergne à Carhaix
- 1843 - Morlaix
- 1843 - Rencontre avec le prince de Joinville
- 1843 - Châteaulin
- 1843 - Voyage du duc de Nemours  
" Mathurin avec son hautbois et la musette qui toujours l'accompagne ", " au son du biniou et du hautbois de Mathurin "
- 1843 - Anniversaire de la statue de La Tour d'Auvergne à Carhaix
- 1843 - Comice agricole du Faouët
- 1845 - Anniversaire de la statue de La Tour d'Auvergne à Carhaix
- 1845 - Foire de La Martyre

"son délicieux haut-bois accompagné par le biniou de la vieille Armorique."

1847 – Voyage à Paris " Mathurin a voulu être accompagné de son consort, **Jean la Chapelle, joueur de biniou** "; " vrais bretons bretonnants "; " il y a quelques jours, Jean la Chapelle, un des fameux joueurs de biniou de Bretagne, se faisait entendre à Rennes. Il revenait de Paris où il s'était rendu avec Mathurin l'aveugle. les deux célèbres joueurs de biniou ont paru plusieurs fois sur la scène de l'Ambigu, dans la Closerie des Genêts. Ils ont aussi été admis à jouer devant le roi et les membres de la famille royale ".

1850 – Comice agricole de Gouarec " banquet et bal champêtre au son du biniou de l'illustre Mathurin de Quimperlé "

1851 – Animation de Quimperlé " Depuis quelques temps les habitants de Quimperlé assistent chaque soir aux divertissements innocents que s'y donne la jeunesse, lesquels consistent en des danses publiques, dirigées par le hautbois du célèbre Mathurin, assisté de son **brave et fidèle compagnon**. Ces danses ou réunions ont habituellement lieu sous les ombrages de la place de la République, d'autres fois sur la promenade du Bourg-Neuf ou sur la place de Lovignon, et durent de 6 heures du soir à 9 heures. Des engagements ont été pris, nous a-t-on dit, avec les musiciens, pour qu'elles aient lieu trois jours par semaine pendant toute la belle saison. "

Si "des engagements ont été pris", nous émettons un doute qu'ils aient été tenus par Jean Pontré qui est en prison depuis le 20 août, et même peut-être depuis le 10 août.

1851 – Inauguration de Keransker, manoir de La Villemarqué  
Un poème daté du 10 octobre 1851, écrit par un ouvrier ayant participé à la construction du nouveau manoir de Keransker nous permet de penser que Jean Pontré se trouvant pour un an en prison à Quimperlé depuis le 10 ou le 20 août 1851, n'ait pas participé à cette inauguration de



Plan du village de Kergresk, cadastre 1825

Jean Pontré dans une citation en justice de paix du 29 juillet 1848 (Doc. JR Nicolas K/gresk 4/4), déclare :

" Je suis propriétaire foncier d'une tenue à domaine congéable, située au dit village de Kergresque dont était domanier le sieur Yves Gourlaouen, propriétaire et cultivateur, demeurant au village de K'vidannou, partie rurale de la commune de Quimperlé. J'ai provoqué le congément de cette tenue. "



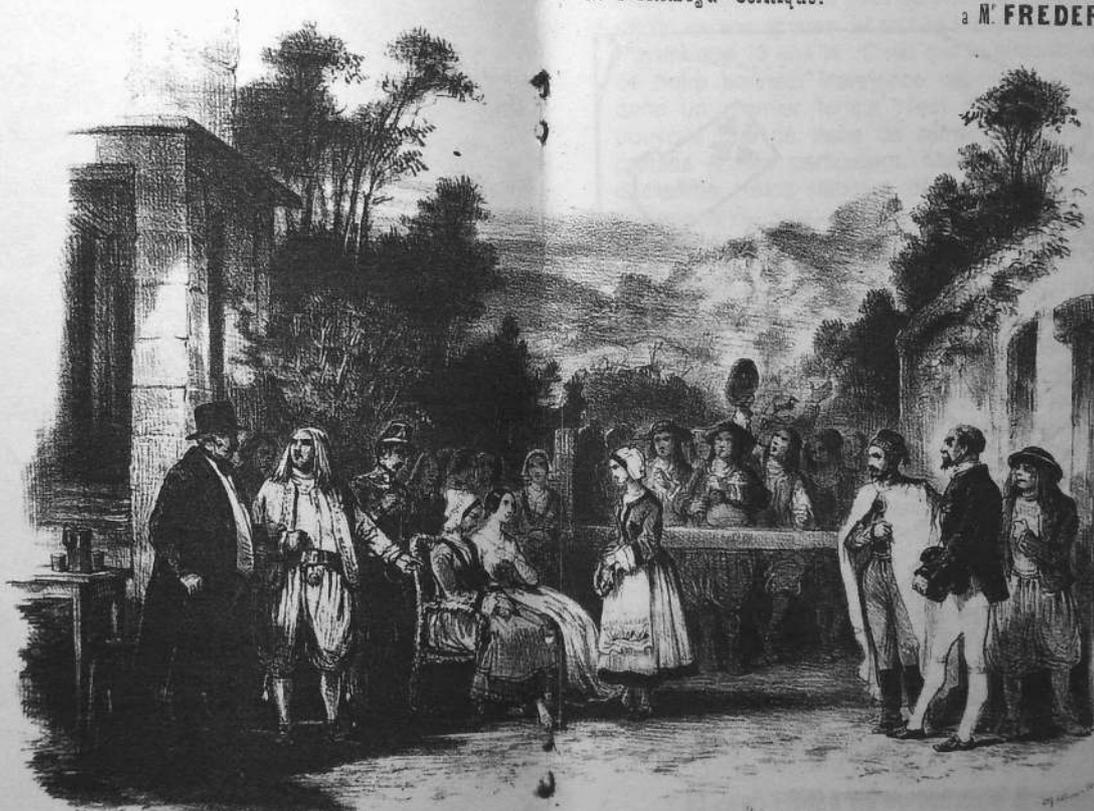
# LA CLOSERIE DES GENETS

QUADRILLE BRETON

Exécuté au Théâtre de l'Ambigu-Comique.

de M<sup>r</sup> FRÉDÉRIC SOULIÉ

N<sup>o</sup> 1,  
Piano & Acc<sup>t</sup>  
4<sup>e</sup> 50.



N<sup>o</sup> 2  
à 4 mains.  
4<sup>e</sup> 50.

QUADRILLES du même AUTEUR:  
Les Bohémiens de Paris...  
Le Miracle des Roses...  
Les Talismans...

Composé sur les motifs du Drame de M<sup>r</sup> Frédéric Soulié

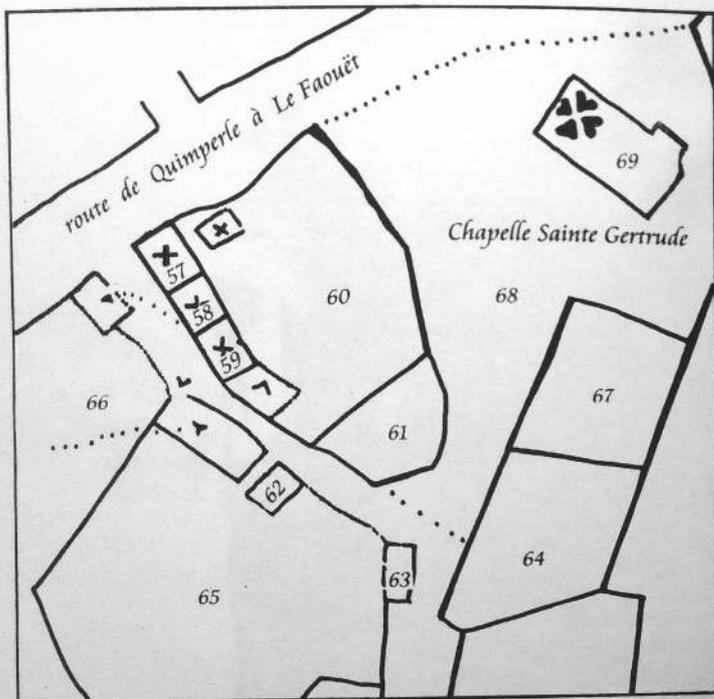
PAR **AMÉDÉE ARTUS.**

QUADRILLES du même AUTEUR:  
Les Étudiants  
Le Foin de Tolon  
Les Mousquetaires de l'Ambigu

Matlin an Dall et Jean Chapel croqués pour le programme de la Closerie des Genêts.

en 1847.

(Archives nationales Paris)



Plan du village de Ste gertrude, cadastre 1825

L'expédition à Paris de Jean La Chapelle et de son maître Matilin an Dall peut surprendre, juste un an après le décès de son épouse, et sa fille Marie Anne (Marie Jeanne) n'ayant que 13 ans ½. C'est que la succession de l'épouse de notre sonneur s'annonce difficile. Le bien immobilier dans un premier temps n'est pas à vendre. Nous ne trouvons pas de trace de remboursements de sommes prêtées à des particuliers. Marie Louise et son époux Guillaume Héliou habitent dès août 1847 au Poullou à Quimperlé (Doc. G.Scavennec/Pontré Bur. Hypothèques Quimperlé Vol 40 n°299 9 AOUT 1847). Elle a rapidement demandé sa part d'héritage.

Jean Pontré pensait-il revenir de Paris avec un pactole qui aurait balayé ses ennuis financiers ? Nous n'en savons rien. Si nous croyons Frédéric Le Guyader, nos deux compères ont caressé le pactole de très près avant de se le faire voler. Ce qui aurait pu aider notre sonneur s'envola dans la nature. Dépité, Jean La Chapelle semble être revenu seul de Paris. Le livre de Bernard de Parades reproduit l'article du Publicateur du Finistère du 10 avril 1847, en précisant : "c'est le seul article consacré au sonneur de biniou, de toute sa carrière" :

" Il y a quelques jours, **Jean La Chapelle**, un des fameux joueurs de biniou de Bretagne, se faisait entendre à Rennes. Il revenait de Paris où il s'était rendu avec Mathurin l'aveugle. Les deux célèbres joueurs de biniou ont paru plusieurs fois sur la scène de l'Ambigu, dans la *Closerie des Genêts*. Ils ont aussi été admis à jouer devant le roi et les membres de la famille royale. "

Et Jean Pontré de se remettre à arpenter en marche arrière son chemin creux et ombragé de Sainte Gertrude, ceinturé de son chanvre, le guidant pour en faire une première ficelle à poser sur le râteau du cordier et de plusieurs de ces ficelles en faire des cordes pour tous les usages. Nous sommes en 1847, notre Yann ar Chapel a maintenant 52 ans.

### **Mathurin François Pontré**

Comme nous ne savons pas qui a initié Jean Pontré à jouer du biniou, nous ne savons pas non plus si son fils Mathurin François a suivi son père dans le domaine musical.

Mathurin François Pontré, cultivateur à Sainte Gertrude se marie le 20 octobre 1848 à Querrien à une veuve née Anne Le Bris. Mathurin décède à Kergresk le 23 mai 1849, sans qu'il ne soit né d'enfant de leur union.

L'acte notarié officialisant la liquidation des biens de Mathurin François du 26 mars 1850 nous le donne "cordier" habitant Sainte Gertrude. Jean Pontré qui demeure à Kergresk et exerce la profession de cultivateur, liquide la succession de son fils (Doc. J.Péron 17/35, Not. Daniel à Querrien) :

*" tous les meubles, objets, créances, valeurs et effets mobiliers lui revenant et dépendants de la communauté de biens qui a existé entre elle et feu Mathurin Pontré son second mari de quelque nature et valeur qu'ils soient et en quelque endroit qu'ils soient dus ou situés, le tout sans aucune exception ni réserve pour par ledit cessionnaire en jouir et en disposer comme bon lui semblera et de biens lui appartenant en toute propriété à compter de ce jour.*

*A l'effet de quoi la cédante met et subroge ledit cessionnaire dans tous ses droits et action concernant sa communauté de biens avec feu Mathurin Pontré son époux.*

*Le présent transport est fait pour et moyennant la somme de cent cinquante francs, 150 francs de prix principal que le cessionnaire promet et s'oblige de payer à la cédante."*

En 1850, sa veuve est cultivatrice et habite Skolmarc'h en Querrien.

### **Marie Louise Pontré**

Des cinq enfants que Marie Le Puillandre a donné à Jean Pontré, deux filles survivent : Marie Louise et Marie Anne (Marie Jeanne).

- Marie Louise née le 08 juin 1816 à Querrien à 1 heure du soir à Sainte Gertrude, mariée le 9 avril 1837 à Querrien avec Hellou Guillaume de "Coat-Birguy" en Querrien.

Guillaume Hélou et son épouse Marie Louise Pontré sont déclarés cabaretiers exerçant à "Carros-Combout" en Querrien en date du 23 décembre 1839 (Doc. J.Péron 09/35) lors de l'établissement d'une quittance de 600 francs, montant de la dot constituée par lesdits époux Pontré au profit de leur fille Marie Louise.

L'inventaire après décès de Marie Le Puillandre, du 7 mars 1846 nous les donne "journaliers demeurant au Poulou en Quimperlé", comme la liquidation du 5 avril 1846 nous les donne aussi comme "Cabaretiers au Poulou en Quimperlé".

Le couple emprunte le 9 avril 1847 la somme de 300 francs auprès de Jean Pierre Penven et de son épouse Guillemet Portier de "Kergloan" en Arzano, Jean Pontré se porte caution, garant du remboursement, (Doc. J.Péron 25/35) et le 9 août 1847, les Hélou se déclarent "demeurant à la maison neuve du Poulou, en la partie rurale de la commune de Quimperlé" (Doc. G.Scavennec/Pontré 01/4).

"Maison Neuve" est un lieudit attesté par le recensement de 1841 (ADF Quimper 6M725). C'est le "Ti Nevez" ou "Ti New" très fréquent en toponymie. Ledit recensement nous précise la maison habitée par David Jacques qui y tient "cabaret" avec son épouse Le Bail Jeanne Marie qui élèvent leur fils Jacques David, aidés par leur domestique Marie Anne Bouric. L'endroit ne comprend qu'une seule maison récente,

un débit de boissons, et n'apparaît pas au cadastre de 1825. Les Hérou étaient-ils propriétaires ou locataires, nous n'avons pu le savoir. Ils y ont élu domicile après le recensement de 1841 et ont quitté le Poullou avant celui de 1851.

Ils quitteront les hauteurs du " Poullou " pour rejoindre " Sainte Gertrude " en Querrien. Peut-être pensaient-ils obtenir les 571 francs de la liquidation de la succession de Marie Le Puillandre, que leur père Jean Pontré à son retour de Paris avec Matilin an Dall, aurait soldé, mais il n'en fut rien. Yann ar Chapel en est revenu les poches retournées, et ils ont dû emprunter 300 francs, comme nous l'avons constaté, ce qui n'était pas beaucoup plus que la moitié de la somme espérée.

Les Hérou choisissent donc de revenir à Querrien. Peut-être arriveraient-ils à acheter le bien familial de " Sainte Gertrude " et liquider définitivement la succession de leur mère.

Le 16 février 1852, (Doc.J.Péron 20/35) " Jean Pontré, cultivateur, demeurant au lieu de K/gresse\* en la commune de Querrien, en ce moment détenu en la maison d'arrêt de cette ville (sic) [de Quimperlé] " ... " a vendu " ... " à Marie Louise Pontré, sa fille femme de Guillaume Hérou " ... " cultivateurs demeurant au lieudit La Chapelle " ...

" 1/ les articles ci-après désignés, situés au même lieudit La Chapelle, commune de Querrien, lui appartenant pour les avoir recueillis dans la succession de sa mère, Françoise Guillou, femme de Pierre Pontré, savoir, une maison nommée Thy-Bras\*, une crèche nommée Craou-Bras\*, la moitié d'un puits et la moitié d'un courtil nommé Liors-né\*

2/ et la moitié en indivis avec ses enfants des autres articles, ci-après indiqués également situés au lieudit de la Chapelle, commune de Querrien, savoir :

1/ d'une maison nommée Thy-bihen\* d'attache à la maison dite Thy-Bras\* ci-dessus indiquée,  
2/ d'une autre maison nommée Thy-Couse\*,

- 3/ et d'une maison en ruine, dite Thy-er-Vam-Couse\*,
- 4/ d'un hangar dit Cardy-Pressour\*,
- 5/ d'un puits,
- 6/ d'une souille à cochon,
- 7/ du courtil nommé Liors-Né\*
- 8/ d'un courtil nommé Liors-er-Fome\*,
- 9/ d'un autre petit courtil, au levant du précédent, dit Liorz-Bihen\*,
- 10/ d'un petit jardin,
- 11/ d'autre courtil dit Liors-Vam-Couse\*,
- 12/ et d'un placitre dit Leurier-er-Chapelle\*,

Ainsi que les biens vendus se poursuivent et s'étendent sans autre réserve par le vendeur que de la jouissance de sa vie durant, de la maison dite Thy-Couse\* qui sera mise et entretenue en bon état par les époux Hérou, d'un courtil nommé Liors-Né\*, et du droit de travailler de son métier de cordier dans le hangar dit Cardy-Couse\* " ... " cette jouissance est évaluée à trente francs par an,

La présente vente est faite moyennant la somme de six cents francs ainsi répartie, un tiers pour ses propres et les deux autres pour la moitié des biens indivis ; cette somme de six cents francs, stipulée payable après les délais de transcription, sans intérêts " ...

Fait et passé, à Quimperlé, en la geole de la maison d'arrêt pour Jean Pontré et sa fille, le seize février mil huit cent cinquante deux et en l'étude pour Guillaume Hérou, le cinq mars, même année " ...

Seuls les deux notaires Le Doussal et Rousseaux signent.



Glossaire des mots bretons employés dans l'acte qui précède

K/gresse =>	<b>Ker Gresk</b> =>	Village de la croissance,
• Thy·Bihen =>	<b>Ti bihan</b> =>	petite maison,
• Thy·Bras =>	<b>Ti bras</b> =>	grande maison,
• Thy·Couse =>	<b>Ti kozh</b> =>	vieille maison,
• Thy·er·Vam Couse =>	<b>Ti er vamm gozh</b> =>	maison de la grand' mère,
• Cardy·Pressour =>	<b>Karri gwaskell</b> =>	appartement du pressoir
• Craou·Bras =>	<b>Kraou bras</b> =>	grande étable,
• Liors·Né =>	<b>Liorz new</b> =>	nouveau jardin,
• Liors·er·Forne =>	<b>Liorz er forn</b> =>	le jardin du four
• Liors·Bihen =>	<b>Liorz bihan</b> =>	petit jardin,
• Liors Vam Couse =>	<b>Liorz er vamm gozh</b> =>	Le jardin de la grand' mère,
• Leurier·er·Chapelle =>	<b>Leurger er chapel</b> =>	Placître de la chapelle,

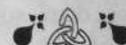
On pourra constater la similitude des bâtiments, courtils, puits et placître entre cette transaction de 1852 et les descriptions et débomements en date du 12 avril 1779, quand Marie Françoise Guillou épouse de Pierre Pontré héritait de ses grands-parents Ollivier Guillou et Jeanne André. Jean Pontré et son épouse Marie Le Puillandre n'avaient cessé d'acheter maison par maison et terrains et reconstituer le patrimoine de leurs anciens, jusqu'à être le seul possesseur, à domaine congéable néanmoins, du village de la " Chapelle Sainte Gertrude ".

Le décès de l'épouse ruina la propriété reconstituée comme la chute d'un château de cartes.

Cet acte daté des 16 février et 05 mars 1852 (Doc. J.Péron 20/35) nous donne Guillaume Héloù et son épouse Marie Louise Pontré " Cultivateurs demeurant au lieudit La Chapelle ". Le 09 septembre 1853 (Doc. J.Péron 23/35) nous les donne " Cultivateurs journaliers à Sainte Gertrude ".

Cet acte d'achat de Sainte Gertrude ne sera suivi d'aucun effet. " Sainte Gertrude " sera vendu plus tard à François Péron.

Le couple Héloù aura une fille prénommée Anne née le 26 juillet 1854 à 4 heures du soir à " Sainte Gertrude ".



**Marie Anne (Marie Jeanne) Pontré**

Marie Anne est le deuxième enfant survivant du foyer de Jean Pontré et de Marie Le Puillandre.

- Marie Anne née le 26 août 1833 " à Sainte Gertrud (sic) en Querrien " à 7 heures du matin, de Jean Pontré, 38 ans, " Cordelier (sic) " et de Marie Le Puillandre, son épouse, 43 ans, " Cordelière (sic) au même lieu ". Notre sonneur Jean Pontré a du avoir des problèmes d'élocution lors de la déclaration de sa fille Marie Jeanne qu'il déclare nommer Marie Anne à la mairie de Querrien. Déclarer " Sainte Gertrud pour Sainte Gertrude ", " Cordelier et Cordelière pour cordier et cordière " et " Marie Anne pour Marie Jeanne ", sans que les deux autres témoins ne rectifient au moins une des erreurs, laisse à penser que ces deux derniers, Jean Gillard, 21 ans, cultivateur de " K/anmoulin " qui signe la déclaration et Jean Guillou, 52 ans, sacristain étaient aussi joyeux que l'heureux papa. Le maire, lui, a signé sans rectifier quoi que ce soit, emporté par l'allégresse ambiante.

Nous prendrons ces petits couacs à la mairie comme une expression de bonheur qui rime avec sonneur. Ce matin là, le mot chapelle s'était mis au pluriel. Confondre Jeanne et Anne aurait pu se comprendre, la musique des mots est la même, pardonnons au biniaouer d'avoir l'oreille trop près du bourdon.

Rappelons néanmoins que l'administration du cadastre a noté en 1825, pour propriétaire de la maison de la ruelle aux Bœufs, " Jean Le Poterrec joueur de biniau à Querrien ".

La maman vient d'accoucher à l'âge de 42 ans, 12 ans séparent le quatrième du cinquième enfant. La nuit a du être longue et douloureuse pour Marie Le Puillandre.

17 ans séparent les deux sœurs Marie Louise et Marie Anne (Jeanne) qui n'a que 3 ans ½ quand Marie Louise se marie à Guillaume Hérou, et 13 ans ½ quand il ne lui reste que son père.

Marie Anne (Jeanne) aura 18 ans dans quelques jours, quand son oncle Yves Le Puillandre, tailleur au bourg de Querrien, son subrogé tuteur, veut protéger la part d'héritage qui revient à sa nièce, inscrit une hypothèque contre Jean Pontré le 20 août 1851. C'est que le lundi 7 août au soir, entre 11 heures et minuit Jean Pontré est rentré à son domicile, ruelle aux Boeufs (venelle Saint Michel) la troisième maison sur la droite en venant de la rue Clohars pour rejoindre la place Saint Michel, à mi distance de la rue Clohars et de la place Saint Michel. Il s'est emparé d'une corde pour frapper sa fille Marie Jeanne. L'intervention d'une voisine a permis l'arrêt des coups douloureux que le père portait à sa fille. Le 20 août il est jugé coupable des faits qui lui sont reprochés et condamné à un an de prison.

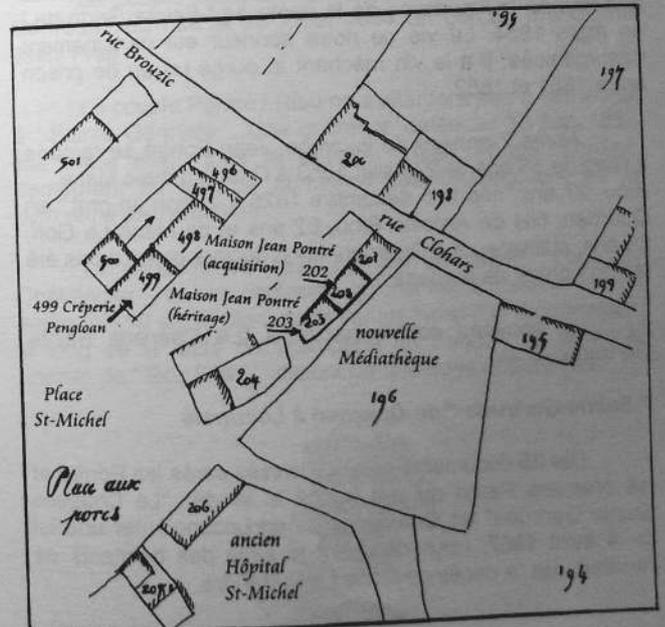
Le 7 septembre 1851, notre sonneur vient de consentir au mariage de sa fille Marie Anne, par acte passé en brevet devant le notaire Agie de Quimperlé, et s'engage à verser à sa fille la somme de 150 francs, d'ici au 29 septembre, " somme dont elle a un besoin pressant pour faire face aux dépenses de son mariage, et à valoir au compte que le comparant comme son père et son tuteur légal, des successions mobilières et immobilières de ladite Marie Le Puillandre, sa défunte mère.  
Dont acte, fait et passé en minute, à Quimperlé, en la prison de cette ville et en la chambre du concierge, l'an mil huit cent cinquante et un, le sept septembre ".

Marie Anne est appelée Marie Jeanne et épouse sous ce prénom, le 11 septembre 1851, à Quimperlé, François

Louis Hénaff, tanneur, pour habiter "rue Saint Yves à Quimperlé" où naît le 5 février 1855, une fille, qu'ils prénomment Françoise. Ils demeureront pendant 10 ans "rue Saint Yves à Quimperlé" avant que Marie Jeanne ne s'éteigne à l'âge de 28 ans, le 18 octobre 1862, laissant un veuf de 35 ans et leur enfant de 7 ans ½.

La " **Ruelle aux Boeufs** ", l'ancien " **Passage St-Michel** " entre la rue Clohars et la place St-Michel.

Les deux maisons de Jean Pontré, démolies au début du 20<sup>ème</sup> siècle se trouvent actuellement incluses dans l'aile Est de la Médiathèque qui vient d'être inaugurée le vendredi 8 avril 2005.



### **Jean Pontré se remarie**

Au décès de Marie Le Puillandre, le 17 février 1846, Jean Pontré a 51 ans, sonne toujours avec Matilin an Dall et élève sa fille Marie Jeanne qui a 13 ans ½.

Il est propriétaire de l'ensemble du village de " Sainte Gertrude " et a prêté quelques belles sommes d'argent à des particuliers pour un total de 6 300 francs.

Sa fille Marie Louise qui habite au " Poullou " en Quimperlé veut la part d'héritage de sa mère qui lui revient. Les sommes prêtées aux particuliers sont-elles irrécupérables, ou Jean Pontré les a-t-il perçues, nous ne le savons pas. Il emprunte jusqu'à 1 500 francs fin septembre 1846 à François Le Puillandre qui ne rentre dans ses fonds que lors de la liquidation de la vente de " Sainte Gertrude " en mars 1854. La vie de notre sonneur est certainement désorganisée. Il a le vin méchant et purge un an de prison entre 1851 et 1852.

Après 7 années de veuvage, Jean Pontré se remarie à l'âge de 58 ans, le 27 juillet 1853 à Querrien avec Marie Riou, 27 ans, née le 5 décembre 1825 à " Penn an prat " en Querrien, fille de Antoine Riou, 62 ans et de Marie Le Goff, 65 ans, cultivateurs à Querrien. Il est déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Le nouveau couple habite à "La Chapelle Sainte Gertrude"

### **" Sainte Gertrude " de Querrien à Locunolé**

Les 35 documents notariés laissés après les Pontré et les premiers Péron qui ont habité le lieudit "La Chapelle Sainte Gertrude" en Querrien, puis en Locunolé par une loi du **4 avril 1857**, nous décrivent la saga des habitants de l'endroit, dès le décès de Marie Le Puillandre.

### **Vente de " Sainte Gertrude "**

Bien que le nouveau couple Jean Pontré / Marie Riou habite " Sainte Gertrude ", notre sonneur et ses deux filles vendent leur bien le 09 septembre 1853 à François Péron et son épouse Marie Ursule Le Roy. Les sommes dues aux Pontré sont réparties et tous les emprunts hypothécaires remboursés en date du 3 mars 1854.

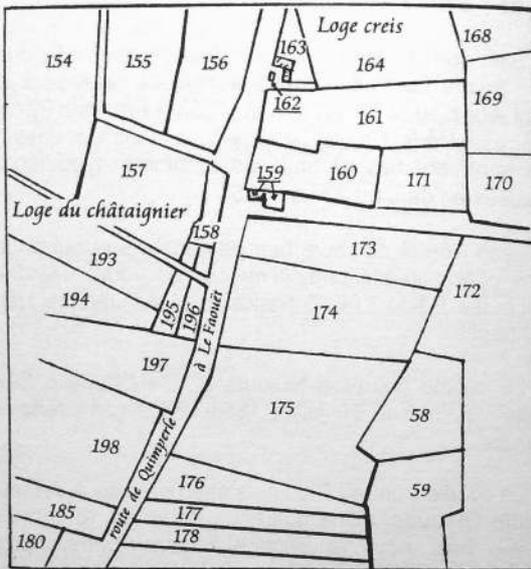
Jean Pontré ne retire rien de cette vente qui pour lui est une opération blanche; il ne perçoit que 1,40 franc, Marie Louise Hélou 571,00 francs et Marie Jeanne Hénaff 368,00 francs.

Le couple demeure toujours à " La Chapelle Sainte Gertrude " où naît le 25 juillet 1854 un garçon prénommé Jean Yves.

Le couple Pontré / Riou ne s'attardera pas à demeurer à " Sainte Gertrude ". Une quittance datée du 18 juin 1855 (Doc. J.Péron 27/35), nous le déclare " *Jean Pontré, cordier, demeurant au lieu de la Lande des Châtaigniers en la commune de Tréméven* ".

Le cadastre de 1825 nomme ce lieudit " Loge du Châtaignier ", qui ne comporte qu'une seule maison et son jardin (n°159 sur le plan) dans l'angle Nord-Est du carrefour, le long de la route de Quimperlé au Faouët, où arrive le chemin de " Roz Even ", distant de quelques 500 mètres.





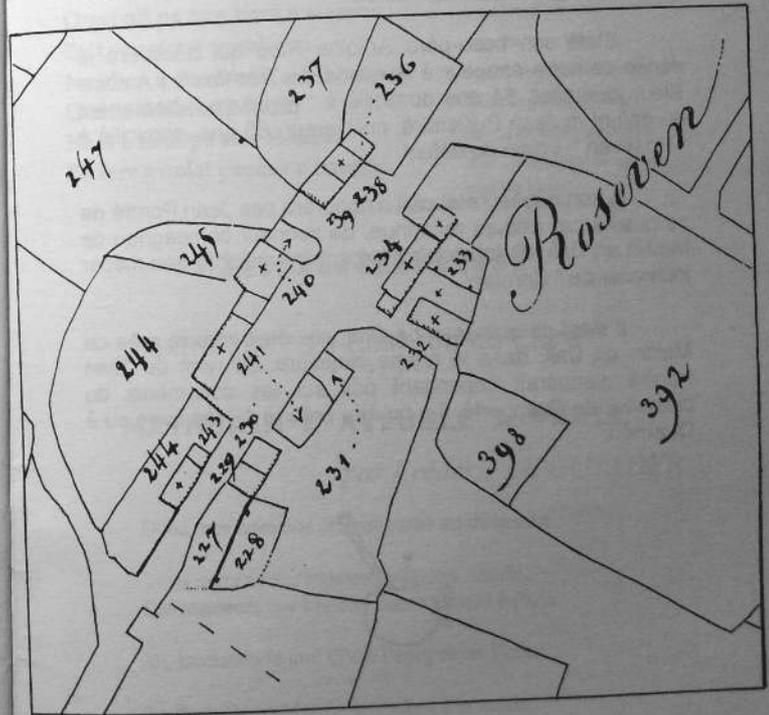
**La " Loge du Châtaignier " a évolué en la  
« Lande des Châtaigniers ».**

**Le décès du jeune Jean-Yves**

Un nouveau décès vient frapper les Pontré. Pour avoir eu 3 filles et 3 garçons de ses 2 épouses, après avoir perdu 1 fille et 2 garçons, c'est le petit Jean Yves âgé de 15 mois, fils de notre sonneur et de sa jeune épouse Marie Riou qui décède le 3 octobre 1855 à 4 heures du matin à " Roseven " en Tréméven ; déclaration en mairie de Tréméven par Antoine Riou, journalier, 63 ans, grand père du défunt et Mathurin Even, cultivateur, 26 ans, les deux domiciliés à " Roseven ".

A la vue actuelle des constructions récentes, on aurait pu penser que les lieux de " Roz Even " et de " La Lande des Châtaigniers " auraient pu être le même lieu où demeuraient Jean Pontré et son épouse Marie Riou. Il ne semble pas qu'il en soit ainsi.

A Tréméven, Jean Pontré aurait donc habité successivement à la " Lande des Châtaigniers ", puis au village de " Roz Even "



**« Roz Even » en 1825 (plan)**

### Le décès de Jean Pontré

Jean Pontré dit " Jean La Chapelle ", biniaouer de Mathurin Furic dit " Matilin an Dall " le plus illustre talabarder de tous les temps dit-on, Jean Pontré ne tardera pas à rejoindre ses ancêtres.

Jean Pontré dit " Jean La Chapelle ", " Yann ar Chapel " s'éteindra à " Roseven " le 6 avril 1856 à 7 heures du soir, à l'âge de 62 ans, " cordier ".

C'est son beau-père Antoine Riou qui déclarera le décès de notre sonneur à la mairie de Tréméven ; Antoine Riou, journalier, 64 ans domicilié à " Roseven ", beau-père du défunt et Jean Puillandre, cultivateur, 58 ans, domicilié à " Roseven ", voisin du défunt.

A son décès, l'état civil n'honorera pas Jean Pontré de sa qualité par ailleurs reconnue, de sonneur compagnon de Matilin an Dall, de musicien d'exception, mais de son métier journalier de " Cordier ".

Il s'est dit que Jean La Chapelle était enterré près de Matilin an Dall, dans le même cimetière. Le nom de Jean Pontré n'apparaît cependant pas sur les documents du cimetière de Quimperlé. Il a pu être enterré à Tréméven ou à Querrien.



### Un couplet de l'abbé Le Quéré

Vers 1860, l'abbé Jean Quéré écrivit la chanson toujours connue de Matilin an Dall, dont le troisième couplet est consacré à Jean Pontré :

Yannig ar Chapel em c'hichen  
A c'hoari gant e viniou  
Drest oll pa zun bord e werenn  
Evit souplat e vuzellou ;  
Nag hen a sko, Yann ar c'homper  
Gant e zonerezig lirzin  
Ha d'e heul pa sko Matilin  
Eo farz gwelet penaos e fringer.

*Jean Chapel auprès de moi  
joue avec son biniaou, surtout  
lorsqu'il suce son verre  
pour adoucir ses lèvres. Ah !  
comme il frappe mon compère  
avec sa cornemuse joyeuse et  
avec lui quand frappe Mathurin  
C'est une merveille de voir com-  
ment l'on saute.*



extrait de " La Chanson du Cidre "  
- 1923 -

### MATHURIN L' AVEUGLE A PARIS,

par Frédéric LE GUYADER

Donc, nos hommes étaient partis en diligence

Trois jours après, moulus, harassés, ahuris,  
Les sonneurs bas-bretons débarquaient à Paris

Ici, haussons le ton. C'est l'épopée, et l'ode.

La Porte Saint-Martin, le théâtre à la mode,  
Par un beau coup d'audace, exhiba nos sonneurs.  
O Pactole ! Comblés d'écus, comblés d'honneurs,

Ils firent salle comble, et salle bien remplie,  
Puisque Louis-Philippe et la reine Amélie,  
Oui la reine bourgeoise, et le bon souverain,  
Avec toute la Cour, acclamaient Mathurin !

Quelle fête pour lui, touchante et solennelle !  
Ses pauvres yeux, éteints dans la nuit éternelle !  
Etaient mouillés de pleurs, et son humble hautbois,  
Si bien d'âme avec lui, tremblait entre ses doigts.  
Ce n'est pas pour lui seul que la fête fut belle.  
Il fallait voir, à ses côtés, Jean La Chapelle,  
Nullement effaré, d'ailleurs, le gros joufflu.  
Quand les bouquets pleuvaient sur son front chevelu,  
Pour s'en débarrasser, il secouait l'épaule.  
Il était magnifique et grave, dans son rôle,  
Faisant très peu de cas des bouquets, des bravos.  
Mais son esprit, très lourd, trottait par monts, par vaux,  
Sur la route bretonne, où l'attendait sa femme. (sic) [*il était veuf depuis un an*]

La gloire, Mathurin s'en soulait, plein son âme.  
Mais lui, que lui faisait la gloire ? Pas si fou !  
Il gagnait, là, de l'or, à remplir son biniou.  
Avec cet or, notre homme aurait des métairies,  
Des chevaux plein ses champs, des bœufs plein ses prairies,  
Du cidre plein sa cave, et plein son gros bedon,  
Et tout plein d'eau-de-vie aussi, le gros glouton !

Le bonheur du joufflu ne fut pas sans mélange :  
De l'or, on en eut tant qu'ils en firent l'échange  
Pour du papier. De plus, notre homme eut le chagrin  
De voir le portefeuille aux mains de Mathurin.  
Car Mathurin, en somme, était le chef, le maître.  
Bon gré, mal gré, le gros joufflu dut se soumettre.  
D'ailleurs, comme on devait partager le trésor  
Au retour, le bouffi retrouverait son or ...

En un mois de séjour, leur fortune fut faite.  
Or, avant de quitter Paris, on fit la fête ...  
- Hélas ! muses, pleurez ! - Car avouons ceci :

L'Aveugle se grisa, Jean La Chapelle aussi,  
Non plus de cidre doux, mais de liqueurs perverses,  
De ces poisons subtils, ô Paris, que tu verses,  
Philtres d'amour, philtres de mort, folles liqueurs  
Qui brûlent, à la fois, les âmes et les cœurs.

O Quimperlé natal, Paradis de la terre,  
O Sainte-Croix, église aimable autant qu'austère,  
O Vierges de l'Isole, ô Vierges de l'Ellé,  
Et vous, bourgeoises, vous, bourgeois de Quimperlé,  
Vous qui vivez dans la profonde horreur du vice,  
Courez, volez à la prière, au sacrifice,  
Courez à Sainte-Croix, prier, comme aux grands jours.  
Car votre Mathurin, - Muses, pleurez toujours ! -  
Non satisfait de cette ivresse qu'on pardonne,  
Ivresse à qui l'on doit l'indulgence bretonne,  
Mathurin s'empiffra d'amour, se régala  
- Les aveugles, dit-on, ont de ces chances-là, -  
Se régala d'une adorable créature.

La drôlesse, en effet, aurait pu, d'aventure,  
Être laide, être affreuse, et vieille ; mais l'Amour,  
L'Amour, si dur pour nous, aveugles en plein jour,  
A des grâces pour les aveugles, ses bons frères.  
D'ailleurs, les Bretons, même à jeun, sont téméraires.  
Mais quand le gwin-ardent s'en mêle, c'est du feu.  
Glissons, rapidement, sur ce pénible aveu.  
Mathurin se vautre, trois jours, en plein délire.  
Tous les excès. Toutes les cordes de la lyre.  
Il vida, crânement, la coupe jusqu'au fond.

Quimperlé disparut, dans un oubli profond.

Or, le troisième jour, sa charmante compagne  
L'emmena dans un bon restaurant de campagne,  
Abominablement soula notre Breton ;  
Et connaissant les bois classiques de Meudon,  
Bois consacrés à la Déesse de Cythère,  
Attira Mathurin dans un coin solitaire.  
Là, voyant son Breton ivre, et bien endormi,

La belle se pencha sur notre pauvre ami,  
Retourna savamment les poches du brave homme,  
Et décampa, laissant Mathurin à son somme.

\* \* \*

Si le somme fut long, bien dur fut le réveil.  
Il se dresse debout. Il supplie. Il appelle.  
Il étend ses deux bras, tête nue, au soleil,  
Il se met à crier bien fort : " Jean La Chapelle ! "

Personne. Il crie, alors, en arc-boutant la main ;  
Il crie à perdre haleine, affolé, plus d'une heure.  
Enfin, à bout d'efforts, sans espoir, sans chemin,  
Il s'affaisse, et gémit, comme un enfant qui pleure.

Tout d'un coup, il se lève. Il saisit son hautbois.  
Il l'embouche, dans un accès de fièvre ardente.  
Et d'un souffle qui vibre à travers les grands bois,  
Lance à tous les échos une aubade éclatante.

Une aubade sublime, une inspiration,  
Une note trouvée au fond de ses entrailles,  
Comme l'appel d'une âme en désolation,  
Un de ces cris qui font tressaillir les murailles.

On l'entend. On accourt. On vient de toutes parts.  
On entoure l'Aveugle. On l'entraîne, on le porte.  
Son nom avait couru, dans les journaux, épars.  
Et, jusque dans Paris, on lui fait une escorte.

Et, maintenant, pleurons, Muse, et restons-en là.  
Que devint Mathurin, dépouillé par sa belle ?  
Son hautbois, son fidèle ami, l'en consola,  
Mais l'homme inconsolé, ce fut Jean La Chapelle.

Le lendemain, navrés, volés, pillés, trahis,  
Tous les deux, très confus de leur commune histoire,  
Gros-Jeans comme devant, revinrent au pays,  
Très pauvres de monnaie, et très riches de gloire.